

Document: EB 2020/131(R)/R.2
Point de l'ordre du jour: 3
Date: 20 novembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Aider les petits producteurs et les communautés rurales pauvres à prospérer – un programme d'action pour la résilience climatique à la COP 26

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques

Meike Van Ginneken
Vice-Présidente adjointe
Département de la stratégie et des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2189
courriel: m.vanginneken@ifad.org

Nii Quaye-Kumah
Conseiller spécial auprès du Président
Bureau de la Présidence et de la Vice-Présidence
téléphone: +39 06 5459 2640
courriel: n.quaye-kumah@ifad.org

Jyotsna Puri
Directrice
Division environnement, climat, genre
et inclusion sociale
courriel: j.puri@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Pour: **Examen**

I. Contexte

1. Les populations rurales pauvres sont les premières touchées par les changements climatiques, et elles sont les plus durement atteintes. Après des années de recul de la faim dans le monde, l'insécurité alimentaire regagne du terrain. La hausse des taux d'insécurité alimentaire coïncide avec trois des quatre années les plus chaudes jamais enregistrées¹. Les petits producteurs de denrées alimentaires et les petits acteurs des filières n'ont pas accès aux possibilités économiques et ne sont jamais à l'abri de la faim. Les sécheresses, les infestations de ravageurs, les tempêtes et les inondations sont plus fréquentes et plus graves, ce qui met à rude épreuve les moyens d'existence des agriculteurs et des ruraux pauvres et les écosystèmes dont ils dépendent. Par ailleurs, les systèmes alimentaires sont à l'origine de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre, ce qui les classe en deuxième position, juste après le secteur de l'énergie.
2. Le FIDA est déterminé à aider les collectivités rurales à prospérer – et pas seulement à survivre – sur fond d'évolution du climat, ce qui suppose de transformer les systèmes alimentaires. Le FIDA se donne exclusivement pour mission de transformer les économies rurales et les systèmes alimentaires. À ce titre, il joue un rôle moteur pour orienter le financement mondial de l'action climatique vers les petits producteurs et les communautés rurales pauvres. Le Fonds joue un rôle essentiel pour permettre aux communautés rurales de faire entendre leur voix dans le cadre de la concertation sur les questions climatiques et pour mettre en lumière les effets des changements climatiques sur les petits producteurs agricoles.
3. L'année 2020 devait être l'année de l'action climatique, mais la pandémie mondiale de COVID-19 a bouleversé le calendrier. La vingt-sixième Conférence des Parties (COP 26) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) aura donc lieu en 2021. L'Italie, le Royaume-Uni et d'autres parties à la Convention ont fait savoir qu'elles ne souhaitent pas voir retomber la dynamique impulsée à l'échelle mondiale dans la période précédant la date initiale de la COP 26.
4. L'adaptation et la résilience face aux changements climatiques figureront au premier rang des priorités de la COP 26. C'est l'occasion de faire en sorte que les plus vulnérables soient pleinement associés aux prises de décisions dans le cadre de la CCNUCC. La COP 26 et le Sommet sur les systèmes alimentaires organisé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies se dérouleront à quelques mois d'intervalle seulement; cette proximité donne la possibilité de relier les priorités d'action concernant le climat et celles qui ont trait à l'agriculture. Ce sera l'occasion d'enclencher la transformation des systèmes alimentaires, qui est indispensable pour parvenir à nourrir la population mondiale, aujourd'hui comme demain, de manière durable compte tenu des changements climatiques.
5. Le FIDA invite ses États membres à se joindre à lui pour faire en sorte que les populations les plus vulnérables qui produisent des denrées alimentaires ne soient pas laissées pour compte dans le cadre de l'action climatique. Les membres apportent déjà leur concours au FIDA sous forme de contributions financières et dans le cadre de partenariats d'exécution des projets. Le moment est aujourd'hui venu de se rassembler pour faire en sorte que les personnes les plus vulnérables occupent le devant de la scène lors de la COP 26.

¹ Organisation météorologique mondiale, 2018. *L'état du climat mondial en 2018*.

II. Le rôle du FIDA dans le renforcement de la résilience climatique

6. La résilience climatique, c'est l'aptitude d'un système à faire face aux effets des changements climatiques, ou à se rétablir, tout en conservant les éléments essentiels du système initial². Renforcer la résilience climatique consiste à rendre les systèmes alimentaires plus solides afin qu'ils résistent aux chocs d'origine climatique. Les communautés rurales pauvres seront ainsi en mesure de poursuivre leur trajectoire de développement durable et de se libérer de la pauvreté en dépit des chocs climatiques. Aussi les pouvoirs publics, le secteur privé et les autres acteurs doivent-ils remodeler les systèmes alimentaires afin de nourrir la planète, de promouvoir des moyens d'existence équitables et de faire face aux contraintes du climat.
7. Alors que les organismes de développement se concentraient principalement sur l'atténuation des changements climatiques, le FIDA s'est montré précurseur en matière d'adaptation à l'évolution du climat. Au cours de la dernière décennie, il a accumulé une masse considérable de savoir-faire sur les méthodes qui fonctionnent pour renforcer la résilience climatique des petits producteurs. Ensemble, les équipes du FIDA et les États membres se sont forgés une expérience pratique dans les quatre pistes d'action déterminées par plus de 100 partenaires pour transformer les systèmes alimentaires compte tenu des changements climatiques³:
- **Le FIDA contribue à réorienter les moyens d'existence agricoles et ruraux vers de nouvelles trajectoires pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, réduire les inégalités, favoriser l'égalité femmes-hommes et l'inclusion sociale, et encourager à l'adoption de pratiques à la fois résilientes face aux changements climatiques et capables de répondre aux besoins alimentaires.** La gestion plus rationnelle des terres, l'intensification durable de l'agriculture, la diversification de la production et l'adaptation des pratiques agricoles sont autant d'éléments importants des projets du FIDA qui contribuent à atténuer la pression sur l'environnement et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les projets du Fonds démontrent le pouvoir des innovations apportées par les jeunes, et ils ont servi à élaborer des méthodes qui permettent d'utiliser leurs compétences pour réformer les systèmes alimentaires afin de s'adapter aux changements climatiques. Par exemple, le Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes financé par le FIDA au Cameroun a été conçu pour favoriser la mise en place d'un cadre institutionnel propre à aider les jeunes à créer des entreprises et à les faire prospérer.
 - **Le FIDA atténue les risques qui pèsent sur les moyens d'existence, les exploitations agricoles et les filières grâce à l'attention portée aux systèmes d'alerte rapide, aux filets de protection sociale adaptatifs et à des services comme le conseil tenant compte des enjeux climatiques, qui permettent de réduire les répercussions de la variabilité du climat et des phénomènes météorologiques extrêmes.** Ainsi, au Népal par exemple, le FIDA a aidé les paysans à introduire des variétés de riz tolérantes au stress qui poussaient bien dans leur région et permettaient de limiter la baisse des rendements en période de sécheresse. Des années après leur création, les groupes de producteurs de semences établis par le FIDA continuent d'améliorer la résilience climatique des populations locales. Selon un document technique récemment publié dans le

² Définition adaptée à partir de celle retenue dans le Plan d'action sur l'adaptation au changement climatique et la résilience lancé par le Groupe de la Banque mondiale.

³ Pour en savoir plus sur les quatre pistes d'action mentionnées dans ce paragraphe, veuillez consulter la page <https://www.transformingfoodsystems.com>.

cadre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), les interventions ayant trait aux changements climatiques ont entraîné une hausse des rendements de près de 140% pour certaines céréales et de 300% pour certains légumes. Ce succès s'est traduit par un accroissement des revenus et une amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants, et par la pérennisation et la diversification des sources de revenu des jeunes, tout en réduisant la pression foncière.

- **Le FIDA contribue à réduire les émissions de l'agriculture et des filières en favorisant notablement l'évolution des habitudes alimentaires et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires.** Le FIDA est en première ligne dans la promotion d'une agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels. Dans différents pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, les projets du FIDA favorisent l'adoption de modes d'alimentation à la fois sains, durables et sans inconvénient pour le climat. Les programmes du FIDA encouragent depuis longtemps la réduction des pertes de produits alimentaires dans les pays en développement. Le Fonds a noué des partenariats pour amplifier l'impact qu'il obtient en matière de réduction des pertes de produits alimentaires à l'aide de la méthode d'analyse des pertes de denrées alimentaires préconisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Entre 2013 et 2016, il a affecté 12% du montant total décaissé au titre de ses prêts aux infrastructures et au matériel après-récolte, ainsi qu'au renforcement des capacités des acteurs qui interviennent aux différentes étapes de l'ensemble des filières. En outre, une part importante des prêts et des dons du FIDA sert à améliorer l'accès aux marchés et à la finance rurale, ce qui permet également aux petits agriculteurs de réduire les pertes.
 - **Le FIDA appuie la reconfiguration des politiques, les financements, l'accompagnement des évolutions sociales et l'innovation au service de la construction de systèmes alimentaires plus résilients et plus durables.** Le FIDA apporte son concours à la mise en place d'institutions efficaces et inclusives – depuis les groupements d'agriculteurs jusqu'aux ministères – qui sont la clé de la transformation du monde rural. Dans le cadre du Forum paysan, le Fonds agit en partenariat avec des organisations gérées par les petits paysans. Partout dans le monde, des ministères de l'agriculture mettent en œuvre des projets du FIDA, qui sont l'occasion d'acquérir, par la pratique, une expérience approfondie en matière de résilience climatique. En une quarantaine d'années, le FIDA a travaillé dans plus de 70 pays sur les systèmes de finance rurale, en faveur desquels il a investi plus de 3 milliards d'USD. Le nouveau Programme de participation du secteur privé au financement, mis en place par le FIDA, s'appuiera sur cette expérience afin de proposer un nouvel instrument qui permettra de débloquer des financements privés au profit de microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales susceptibles de créer des emplois pour les jeunes et les femmes.
8. Selon l'évaluation de l'impact de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), les bénéficiaires des activités financées au titre de FIDA10 étaient 13% plus résilients que les agriculteurs des groupes témoins face à différents chocs, dont les changements climatiques. Les enseignements tirés des interventions menées au titre de l'ASAP sont actuellement appliqués à grande échelle dans le cadre du programme de prêts et dons de FIDA11. Entre 2019 et septembre 2020, le FIDA a consacré 736 millions d'USD au financement de l'action climatique dans le cadre du programme ordinaire de prêts et dons, principalement sous forme de prêts. Au moins 25% des ressources de base de FIDA11 seront axées sur le climat; ces investissements viendront s'ajouter aux financements supplémentaires

provenant du Fonds pour l'adaptation, du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'environnement mondial.

9. Le FIDA s'engage à porter à 40% la part du financement de l'action climatique consacrée à l'agriculture paysanne durant le prochain cycle de reconstitution des ressources, c'est-à-dire la période couverte par FIDA12 (2022-2024). Depuis 2019, toutes les nouvelles stratégies de pays intègrent les contributions déterminées au niveau national en vertu de l'Accord de Paris et, au titre de FIDA12, le Fonds renforcera encore la contribution qu'il apporte afin d'aider les pays à honorer ces engagements. Le nouveau Programme pour la résilience du monde rural du FIDA constituera un moyen de contribuer à orienter le financement de l'action climatique vers les petits exploitants. Ce programme exploitera le portefeuille d'interventions du Fonds et poursuivra la mise en place d'activités résilientes à la fois inédites et innovantes dans le cadre du programme de prêts et dons financé au titre de FIDA12. Le FIDA mène une collaboration stratégique avec le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'adaptation et le Fonds pour l'environnement mondial afin de programmer davantage de projets ambitieux, efficaces et porteurs de transformation de nature à favoriser la résilience climatique au sein des systèmes d'agriculture paysanne.

III. Le plaidoyer en faveur de la résilience climatique – aider les petits producteurs et les communautés rurales pauvres à prospérer

10. Pour la COP 26 et au cours de la période préparatoire qui nous en sépare, le FIDA s'est fixé comme principal objectif de mettre en lumière des solutions concrètes de nature à améliorer la résilience climatique des petits producteurs agricoles et des communautés auxquelles ils appartiennent et de plaider en faveur d'un ciblage plus efficace du financement de l'action climatique au profit des plus vulnérables. Le Fonds mettra l'accent sur les solutions et fera part de son expérience concernant les façons de les adapter à la situation particulière de chaque pays.
11. Les arguments qui plaident en faveur de la résilience climatique en tant qu'outil permettant d'aider les petits producteurs et les communautés rurales pauvres à prospérer sont les suivants:
 - **Un changement porteur de transformation est nécessaire pour éliminer la faim grâce à des systèmes alimentaires capables de faire face durablement aux contraintes climatiques.** La crise climatique fait peser une menace de plus en plus lourde sur les systèmes alimentaires. Parallèlement, dans leur configuration actuelle, ces systèmes sont un facteur d'évolution du climat, puisqu'ils sont à l'origine de 25 à 30% du volume total des émissions de gaz à effet de serre. Les changements climatiques ont d'ores et déjà entraîné une réduction de la production agricole de 1 à 5%. Entre 2005 et 2015, les phénomènes climatiques et les catastrophes naturelles ont provoqué des dégâts ou des pertes affectant la production végétale ou animale qui ont coûté pas moins de 96 milliards d'USD au secteur agricole des économies des pays en développement. L'augmentation des investissements en faveur de la réalisation du deuxième objectif de développement durable (ODD n° 2) contribuera également à l'action climatique (ODD n° 13), à la réduction des inégalités (ODD n° 10), au droit des femmes à participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie économique et à la vie publique (ODD n° 5) et à l'établissement de modes de production et de consommation plus durables (ODD n° 12). Le financement de l'action climatique peut contribuer à éliminer la pauvreté et la faim. Une récente étude à grande échelle des données publiées sur les interventions concernant le secteur agricole montre qu'il est beaucoup plus efficace de mettre en place des portefeuilles d'intervention intégrés que de

chercher à améliorer les choses au cas par cas. Les administrations concernées et leurs partenaires doivent collaborer plus étroitement pour susciter un changement porteur de transformation⁴.

- Il est urgent de renforcer la résilience climatique des petits paysans, car les pauvres subissent davantage les effets délétères des changements climatiques.** Le postulat sur lequel repose l'ODD n° 2 est que le moyen le plus efficace d'éliminer la faim consiste à accroître les revenus et la productivité des petits producteurs, d'une manière qui favorise la transition vers des systèmes alimentaires viables sur le plan environnemental. Les changements climatiques exacerbent les risques, et il est à craindre qu'ils touchent de manière disproportionnée les petits producteurs et qu'ils rendent leurs moyens d'existence encore plus précaires. L'Afrique subsaharienne, en particulier, a connu des phénomènes climatiques plus fréquents et plus intenses au cours de la dernière décennie, et cette région va immanquablement subir quelques-uns des effets les plus désastreux des changements climatiques. Plus généralement, le système climatique du continent africain et la complexité des interactions entre les grands systèmes météorologiques qui le composent sont loin d'avoir été suffisamment étudiés. La part de l'agriculture dans le produit intérieur brut de l'Afrique s'élève à 32%, et des centaines de millions d'Africains dépendent de précipitations de plus en plus imprévisibles pour produire leur nourriture. Leur capacité d'adaptation aux changements climatiques est faible. Le sous-investissement chronique dont souffrent les systèmes de production des petits paysans se traduit par une faible productivité et des revenus peu élevés, et il sape les efforts qu'ils déploient pour s'extraire des activités de subsistance. La région sahélienne est particulièrement vulnérable face aux changements climatiques, puisque 300 millions de personnes sont touchées. Nulle part au monde l'aide publique au développement ne joue un rôle aussi décisif qu'en Afrique. Cela signifie que cette aide peut être un facteur déterminant dans le renforcement de la résilience climatique.
- Les savoirs et les technologies existent et doivent être appliqués à grande échelle en tenant compte des données locales.** Il ne suffit pas que les agriculteurs soient en mesure de faire pousser des cultures résilientes face au climat. Il faut aussi qu'ils soient en mesure de transporter et de vendre leur récolte. Les pouvoirs publics doivent accompagner les investissements dans l'agriculture de programmes de protection sociale, afin que les populations puissent compter sur un revenu et se procurer de quoi se nourrir même dans les périodes difficiles. Dans chaque pays, les décideurs publics doivent faire du développement agricole une priorité. Il est indispensable d'investir sans tarder dans l'élaboration de dispositifs homogènes afin d'améliorer la qualité des travaux de recherche et leur utilité pour les décideurs; en effet il n'est possible de mettre en place des mesures reposant sur des éléments probants qu'à condition de disposer de données ventilées. Le FIDA s'est forgé une vaste expérience pratique en matière de résilience climatique, et il peut apporter son aide. La prochaine étape consiste à reproduire à plus large échelle les solutions qui ont fait leurs preuves.
- Le financement de l'action climatique doit cibler plus efficacement les populations pauvres, et il doit s'ajouter au financement du développement existant.** Seul un financement suffisant, accessible et approprié de l'action climatique peut permettre d'obtenir une transformation durable et équitable des systèmes alimentaires. Ce n'est actuellement pas le cas. À l'échelle mondiale, la proportion du financement de l'action climatique

⁴ CERES2030, voir

https://ecommons.cornell.edu/bitstream/handle/1813/72799/Ceres2030%20Summary%20Findings_Final.pdf?sequence=3&isAllowed=y

affectée aux petits producteurs agricoles n'est que de 1,6% (voir l'encadré). Alors qu'ils sont ceux qui ont le moins contribué à cette crise, les ruraux pauvres sont aujourd'hui ceux qui bénéficient le moins du financement de l'action climatique, dont le faible niveau est inacceptable et constitue un obstacle majeur au développement durable. Lors de l'adoption de l'Accord de Paris, les pays développés parties à cet Accord ont confirmé l'objectif consistant à mobiliser ensemble 100 milliards d'USD par an d'ici 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement, et ils sont convenus de fixer un nouvel objectif collectif plus ambitieux avant 2025. Au total, le montant de l'aide publique au développement apportée aux pays en développement par les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, hors aide humanitaire, est resté stable entre 2009 et 2018; ce constat laisse penser qu'en réalité, les flux d'aide comptabilisés au titre du financement de l'action climatique ne vient pas s'ajouter aux autres aides, mais au contraire que ces sommes s'y substituent ou qu'il s'agit de montants requalifiés comme financement de l'action climatique⁵.

Aperçu en avant-première d'une étude à publier par le FIDA: les petits producteurs agricoles obtiennent seulement 1,6% du financement mondial de l'action climatique

Une nouvelle étude commandée par le FIDA en 2020 (publiée à la mi-novembre) permet de connaître la proportion du financement de l'action climatique qui bénéficie à la petite agriculture. Bien que, à l'échelle de la planète, le financement de l'action climatique ait franchi la barre des 500 milliards d'USD, seulement 1,6%, soit environ 10 milliards d'USD, sont destinés aux petits producteurs agricoles. Cette proportion est inacceptable et constitue un obstacle majeur au développement durable. La quasi-totalité de cette somme, soit 95%, est apportée par le secteur public, et les financements privés sont difficiles à trouver. Le financement de l'action climatique attribué aux petits producteurs se compose principalement de dons, qui représentent 50% de l'ensemble des instruments financiers utilisés; viennent ensuite les prêts concessionnels (à faible coût) (33%) et les prêts non concessionnels (16%). Cette étude confirme une analyse récente d'Oxfam selon laquelle les pays les plus pauvres ont du mal à donner la priorité aux emprunts destinés à financer des activités en rapport avec le climat.

- **Le manque d'eau et les sécheresses sont à l'origine de souffrances durables.** D'ici 2050, à l'échelle de la planète, plus de 4,8 milliards de personnes manqueront d'eau au moins un mois par an. Alors que les inondations focalisent l'attention parce qu'elles entraînent des dégâts spectaculaires, les sécheresses engendrent une "misère au ralenti". Elles sont généralement perçues comme des épisodes de courte durée qui prennent fin dès que les pluies recommencent à tomber; pourtant elles entraînent des répercussions profondes et durables. Les effets à long terme sont notamment des problèmes de santé, une productivité agricole plus faible, la disparition de forêts et la fragilisation des systèmes agricoles. Chez les enfants en bas âge, la sous-alimentation compromet le développement physique et cognitif, entraînant de graves conséquences qui sont souvent irréversibles. Dans les régions rurales d'Afrique, les femmes nées durant des périodes de grave sécheresse en portent les séquelles leur vie durant. Elles sont de plus petite taille, reçoivent une instruction moins poussée, ont une moindre capacité d'action et, en définitive, elles sont plus pauvres. Parfois, elles sont aussi moins bien armées pour prendre des décisions financières au sein du ménage et acceptent plus facilement les violences familiales. Les conséquences des

⁵ Voir <https://www.cgdev.org/blog/aid-and-climate-dont-make-poor-pay-twice#.X5huDF4bNvk.twitter>.

sécheresses se répercutent sur plusieurs générations, car les enfants dont la mère a subi les conséquences d'un manque de précipitations lorsqu'elle était en bas âge sont davantage exposés à la malnutrition⁶.

IV. Forger des partenariats pour plaider la cause de la résilience des petits producteurs à la COP 26

12. L'année de l'action climatique offre une occasion unique de donner le coup d'envoi d'un changement porteur de transformation, de mobiliser des ressources et de nouer de nouveaux partenariats, et de partager les savoir-faire.
13. Pour atteindre les ODD n^{os} 1 et 2, il est essentiel de faire converger les priorités concernant les systèmes alimentaires et les changements climatiques et de les traduire en actions concrètes; or 2021 offre une occasion unique de le faire.
14. À l'occasion des diverses manifestations organisées durant la période qui précède la COP 26, le FIDA s'associe déjà avec plusieurs partenaires, dont le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, le secrétariat de l'initiative pour une transition équitable dans les zones rurales (*Just Rural Transition*), le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, la Commission mondiale sur l'adaptation (*Global Commission on Adaptation*) et divers organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial. Le FIDA a ardemment défendu l'inscription de l'agriculture à l'ordre du jour des négociations au titre de la CCNUCC, entre autres dans le cadre du groupe de travail mixte de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture (KJWA). Les participants aux négociations menées dans le cadre de la KJWA ont appelé à accroître les financements, en particulier en faveur de l'adaptation dans l'agriculture. Le FIDA continuera de coopérer activement à la KJWA avec les parties à la CCNUCC, et il invite ses États membres à se joindre à lui.
15. Le Sommet "Finance en commun" organisé par la France en novembre 2020 a réuni les banques publiques de développement à l'appui d'une action commune en faveur de la réalisation des ODD et de l'action climatique. Le FIDA entend rassembler une coalition de banques de développement mobilisées autour d'un objectif consistant à combler les pénuries de financement de l'action climatique en faveur des petits producteurs.
16. Le Sommet pour l'adaptation aux changements climatiques organisé par les Pays-Bas, qui se déroulera en ligne en janvier 2021, constituera le point d'orgue de l'année d'actions organisée par la Commission mondiale sur l'adaptation. Ce sommet sera consacré à l'obtention de nouveaux investissements pour faire en sorte que des millions de petits producteurs soient en mesure de s'adapter aux contraintes que le climat fait peser sur la production alimentaire. Dans la perspective de ce sommet, le FIDA participe aux pistes d'action portant sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ruraux et sur la finance, et il se prépare à présenter le programme ASAP+ durant le sommet, au titre de la piste d'action relative à la sécurité alimentaire.
17. Le Sommet sur les systèmes alimentaires prévu pour 2021 marquera le lancement de nouvelles mesures audacieuses visant à transformer les modes de production et de consommation alimentaires à l'échelle mondiale, ce qui permettra de progresser dans la réalisation de chacun des 17 ODD. Le FIDA est l'organisme de référence des Nations Unies pour la piste d'action n^o 4 du sommet, axée sur les solutions qui permettront de promouvoir des moyens de subsistance équitables dans les systèmes alimentaires. Il apporte également sa contribution aux autres pistes

⁶ Voir <https://www.banquemonnaie.org/fr/news/press-release/2017/10/24/misery-in-slow-motion-the-deep-and-long-lasting-effects-of-drought>.

d'action, et le lancement de l'édition 2021 du Rapport sur le développement rural aura lieu à l'occasion du sommet. Les discussions menées durant les préparatifs de ce sommet soulignent l'importance cruciale des changements climatiques dans les systèmes alimentaires.

18. La COP 26 offre au FIDA une nouvelle occasion de dialoguer avec les représentants des gouvernements afin de planifier la collaboration à venir et de prendre connaissance des priorités des pays. Pratiquement tous les pays en développement parties à la Convention ont inclus le secteur agricole dans leur contribution au niveau national, ce qui met en lumière que l'importance de l'agriculture dans les priorités d'action relatives aux changements climatiques s'impose de plus en plus dans les esprits. Étant donné que la date butoir pour actualiser et revoir à la hausse les contributions au niveau national coïncide avec la COP 26, le FIDA apportera son concours aux pays pour planifier et réaliser leurs engagements nationaux concernant l'action climatique dans le secteur agricole.
19. La convergence de toutes ces manifestations et initiatives peut impulser une dynamique de transformation des systèmes alimentaires afin de nourrir la population mondiale de manière durable, aujourd'hui comme demain, compte tenu des changements climatiques.

V. Questions d'orientation

20. **Comment le FIDA peut-il tirer parti de son expérience des systèmes alimentaires et de la résilience climatique pour agir en partenariat avec les gouvernements et d'autres acteurs afin de favoriser une transformation systémique des systèmes alimentaires, l'objectif étant d'accroître l'impact et d'améliorer encore davantage la vie des populations rurales pauvres?**
21. **Comment les États membres et le FIDA peuvent-ils travailler ensemble pour faire converger le Sommet sur les systèmes alimentaires et la COP 26 afin de donner le coup d'envoi d'un changement porteur de transformation?**
22. **Comment le FIDA et les États membres peuvent-ils travailler ensemble pour attirer davantage l'attention sur la pénurie de financement de l'action climatique à laquelle les petits producteurs sont confrontés, à l'occasion de la COP 26 et dans la période qui précède?**
23. **Quels États membres sont désireux d'agir en partenariat avec le FIDA et d'autres acteurs pour attirer l'attention sur la résilience et pour mobiliser les soutiens en faveur des petits producteurs? Avec quels autres partenaires ou initiatives le FIDA devrait-il collaborer?**